



Sécurité sociale
La Vie en Plus

LA FORMATION

À LA SÉCURITÉ SOCIALE

ÉDITION 2020

Chiffres clés 2019

www.ucanss.fr



Vue d'ensemble

de la Sécurité sociale



115 483
salariés en
formation en 2019

taux d'accès
à la formation

75,9 %

heures de
formation suivies
pendant l'année

4 459 193



39 heures

nombre moyen
d'heures de formation
par salarié formé



4,9 %

de la masse salariale brute consacrée
à la formation professionnelle

Accès à la formation

selon la situation du salarié formé



73,4 %
des hommes

76,6 %
des femmes

ont participé au moins une fois dans l'année à une action de formation



81,9 %
des moins
de 26 ans

71,7 %
des 45 ans
et plus

ont eu accès à une session de formation



42 heures

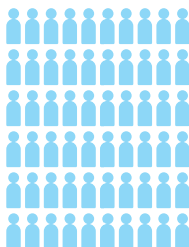
de formation en moyenne suivies par les personnels de niveau 1 à 4 (employés et cadres, personnels soignants, personnels informaticiens).

2019 La certification au cœur de la politique emploi-formation de la branche

Maintien d'un niveau élevé de certifications délivrées par la branche en 2019 :



7 certificats
de qualification
professionnelle
(CQP) reconnus
par la branche

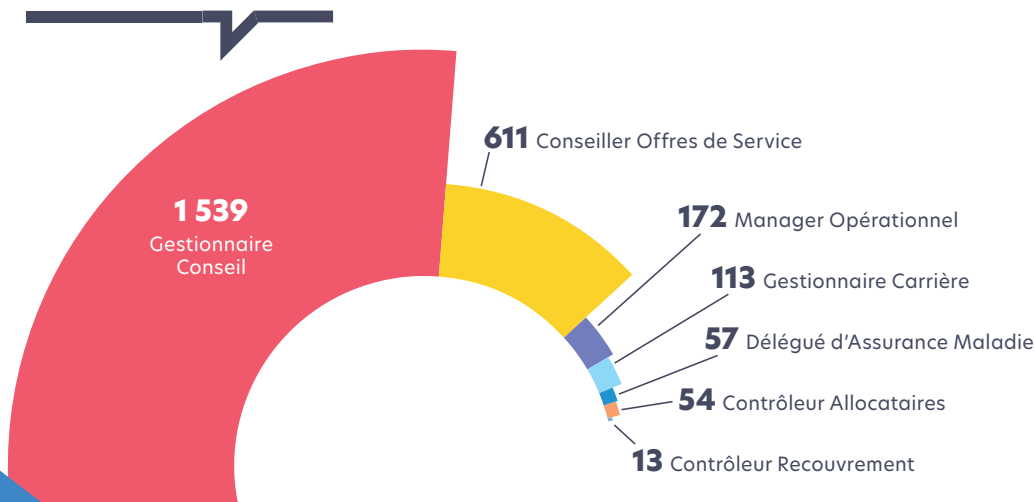


2 559
salariés du Régime
général de Sécurité
sociale ont validé
un CQP en 2019



69 % des 644 contrats de professionnalisation
engagés en 2019 visent un CQP

CQP du Régime général de Sécurité sociale
délivrés en 2019



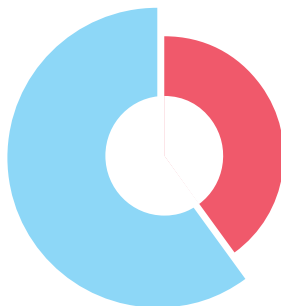
Les dispensateurs et les achats de formation

62 millions d'euros :

c'est le montant global des achats de formation facturés aux organismes du Régime général en 2019

60 %

du montant global ont été achetés aux opérateurs institutionnels¹



40 %

ont été achetés à des organismes de formation externes

Les trois domaines de formation dans lesquels les organismes du Régime général achètent le plus de formation aux prestataires non-institutionnels (à hauteur de 9,9 millions d'euros) sont :

Le management

Les formations à caractère médical, sanitaire et social

Efficacité personnelle, langues étrangères

¹ Les opérateurs institutionnels sont principalement l'Institut 4.10 et l'EN35

Le financement de la formation

pour les salariés de la Sécurité sociale

Dans l'objectif d'assurer une continuité et une stabilité financière, les partenaires sociaux du Régime général ont décidé de maintenir un même niveau de financement mutualisé de la formation auprès d'Uniformation pour l'année 2019, à hauteur de **0,15% de la masse salariale brute** au titre des fonds mutualisés **s'ajoutant au 1%** au titre de la contribution légale.

Pour le Régime général de Sécurité sociale, l'effort de formation 2019 représente :

246,7 millions d'euros

de dépenses de formation soit 4,9% de la MSB 2019

1 622 euros

dépensés en moyenne par salarié à l'effectif

